

WASSY

Le civisme des jeunes lycéens a été mis à l'honneur

Les 18 élèves de la section de seconde baccalauréat professionnel des métiers de la sécurité du lycée Emile-Baudot ont reçu une reconnaissance officielle pour leur engagement mémoriel.

Une cérémonie de remise de diplômes d'honneur s'est déroulée vendredi 5 juin au sein de l'établissement scolaire, concrétisant la participation active de ces adolescents à un acte civique d'envergure nationale.

Cette distinction fait suite à un déplacement marquant effectué le 2 avril à Paris. Les lycéens, rejoints par une classe de 3^e du collège Paul-Claudel, ont assisté à la cérémonie du ravivage de la Flamme du soldat inconnu sous l'Arc de triomphe. Les élèves de la section sécurité ont pris part au protocole en assurant le dépôt des fleurs sur la tombe du soldat inconnu et le port de la gerbe de la militaire.

Le groupe était accompagné à Paris par Daniel Faïs, président de la section Joinville-Wassy et vice-président de la Haute-Marne de l'Union départementale de la militaire. Les autorités civiles et éducatives encadraient cette action citoyenne, parmi lesquelles Vincent Stanck, recteur de l'académie de Reims, Céline Rousseau, inspectrice de l'Education nationale en charge des métiers de la sécurité, Claude



Wassy, le 5 juin. Seize des 18 lycéens qui se sont rendus à Paris, le 2 avril, et leurs accompagnateurs.

Cousin, proviseur du lycée, ainsi que les professeurs de la section, Fabien Degardin et Nicolas Pioniez.

Nécessité de perpétuer le devoir de mémoire

La concrétisation de ce projet s'est opérée lors de la restitution au lycée en présence d'un porte-drapeau. Daniel Faïs a remis à chaque lycéen engagé un diplôme d'honneur édité par l'Union départementale de la militaire de la Haute-Marne, attestant de leur implication individuelle. Quant à l'établissement scolaire, il a été distingué collectivement en recevant le Diplôme d'honneur de la part du général de corps d'armée Christophe de Saint-Chamas, président de l'or-

ganisme "La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation", pour sa participation active à la cérémonie de ravivage. En préambule de cette remise de prix, une contextualisation historique a permis à Daniel Faïs de rappeler les origines de la militaire. Créée en 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte pour récompenser les hommes du rang et les sous-officiers, elle se dis-

tingue de la Légion d'honneur, instituée en 1802 par Napoléon Bonaparte pour les officiers méritants. L'accent a été mis sur la nécessité de perpétuer le devoir de mémoire, avec un appel direct aux jeunes générations pour assurer le bénévolat de porte-drapeau au sein des communes, un rôle historiquement assumé par les anciens combattants.

Les récipiendaires du Diplôme d'honneur

Kasandra Bonnet, Alban Coulmier, Soan Gobillot, Enzo Guénard, Enzo Joseph, Célia Larget, Lola Lefort, Yann Maine-Minet, Méline Malgras, Célia Parot, Anaïs Poulet-Dagard, Léanna Salomon, Gennaro Santarossa, Killyan Saudois, Mathieu Scholler, Zoélie Thomassin, Nina Toyer, Emma Vertaldi et le lycée Emile-Baudot.